Emile Munz a des idées en or : dix années d'invention... pour pas un rond!

Autor(en): Gygax, Georges / Munz, Emile

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Band (Jahr): 13 (1983)

Heft 7-8

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-829992

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch



Le refus de l'inaction

«Je suis un Thurgovien né à Vevey en 1913, dans une famille très modeste. Mon père était ouvrier-cigarrier. Je me rappelle l'avoir vu rapporter son salaihebdomadaire à la maison: 29 francs! J'avais 12 ans. Nous étions 4 enfants. C'est dire que nous vivions chichement. Je n'ai fait que l'école primaire, puis un apprentissage de fourreur, après quoi je suis resté chez mes patrons. En été c'était le chômage... L'inaction me pesait. Je ne fus pas long à prendre la décision de me mettre à mon compte. J'ai ouvert un magasin; je l'ai gardé jusqu'à 66 ans. Pas de gros investissements: une machine à coudre suffisait pour mon travail d'artisan-fourreur. Les années ont passé, et c'est en 1973, il y a 10 ans, que je me suis mis à faire des inventions. Il faut dire que quand j'étais gamin, je fabriquais mes jouets moi-même...»

Désormais Emile Munz invente. Il sait retenir l'idée qui jaillit, lui donner une forme concrète, la peaufiner. Les brevets se succèdent. On le voit plusieurs fois au Concours Lépine, à Paris, et à d'autres rassemblements d'inventeurs en Belgique, en Italie.

«Oui, ma famille était pauvre. Mon premier vélo j'ai pu me l'offrir à 22 ans. Je l'ai payé 16 francs. Plus tard, j'ai créé un train électrique. Le circuit possédait un jeu de croisements, d'aiguillages. Gagnait celui qui réussissait à faire dérailler le train du copain. Ce jouet m'amuse toujours; je le présenterai peut-être l'an prochain au Concours Lépine...»

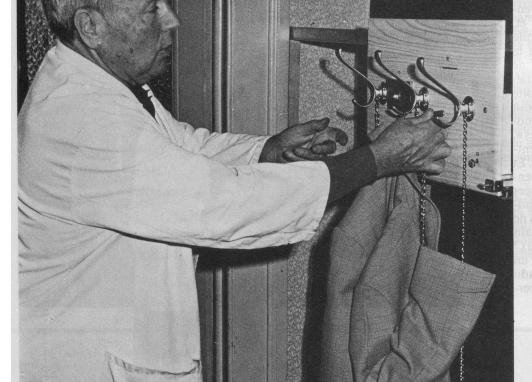
D'accord, mais il y a tout le reste, et ce n'est pas mince.

Avez-vous, par exemple, connu un chat qui sonne pour entrer au logis? Non? Eh bien, M. Munz a réalisé ce petit miracle. «Le chat avait appris à mettre sa patte contre la porte et savait tirer celle-ci. Ca sonnait! L'invention est vite devenue une passion pour moi. Mais, au début, je ne songeais pas aux brevets. Un jour j'ai inventé un appareil pour ma femme, gravement malade. Cela m'a obligé à un investissement que je n'ai pas regretté. L'appareil a été accepté par l'Office fédéral des œuvres sociales à Berne. Il a été breveté et j'en ai fabriqué mille. Mais je n'en ai pas vendu. Un industriel de Zurich se déclara d'accord de l'exploiter, mais à condition que j'abandonne l'exclusivité. On m'a fait venir à Zurich, on m'a fait signer un papier. J'ai dû apporter des modifications à l'appareil... et finalement, la maison en question a créé un appareil similaire qu'elle s'est mise à vendre. Il s'agit d'un détecteur de draps souillés. L'humidité déclenche une sonnette. C'est très utile pour les malades, les petits enfants, et cela peut être adapté à toute sorte de besoins, à la cave, au jardin, comme détecteur d'inondation».

Par beau temps seulement

Courageux, Emile Munz qui ne se laisse pas démoraliser par les échecs financiers et les coups tordus. Il continue, s'acharne, crée... L'idée qu'il réalise est parfois amusante. Que diriezvous d'un réveil qui ne sonne que quand le temps est beau? En d'autres termes si le dimanche matin, la pluie tombe, le réveil reste muet et son propriétaire bénéficie d'un long sommeil réparateur.

«Je dépose des brevets depuis 8 ans. J'en ai 18 en tout. C'est cher, aussi ai-je renoncé à certains. Pourtant j'invente des choses bon marché. Je suis prudent. Et je continue mon travail d'artisan-fourreur. En été j'invente. Il y en a qui vont aux champignons, à la chasse, à la pêche. Moi, je vais... aux inventions! Tous mes loisirs y passent.» Parmi les inventions signées Emile Munz il faut citer un système de vestiaire qui rend le vol ou l'échange de vêtements impossible. Même souci de sécurité que celui qui a présidé à la mise au point d'une poignée de porte alarme-antivol, et d'une valise à poignée bloquée. Surtout, n'oublions pas une prise électrique toute sécurité. Vous y plantez les lames d'une paire de ciseaux et rien ne se passe. Notre inventeur a également mis au point une clé fort ingénieuse qui donne l'assurance que la porte a bien été fermée, et un appareil à ourler les jupes à distance... Autre sujet d'étonnement: l'aspirateur qui s'arrête quand on sonne... A la base de ces créations, il y a une idée toute simple qui suscite une réflexion: comment se fait-il qu'on n'y ait jamais pensé? Exemple: un sac de dame sensationnel: quand sa propriétaire change de sac elle prend d'un coup tout ce qu'il contient et l'installe d'un geste et en une seconde dans l'autre réticule. Et l'on sait que les sacs de nos compagnes recèlent de ces tré-



Le vestiaire antivol. Une chaînette dans la manche, l'extrémité s'engageant dans un verrou...

La vie pose des questions

- Mais comment inventez-vous, où allez-vous chercher toutes ces idées?

— Chez moi, c'est une disposition d'esprit. La vie pose des questions et j'essaie de répondre. Qui ne s'est jamais torturé l'esprit en se demandant s'il a bien fermé la porte de sa maison? J'ai répondu en créant cette clé pensebête. Autre frousse très répandue: celle de se faire piquer le contenu de sa valise. Ma valise possède un trou de serrure qui fait office de clé. Elle possède aussi une case de sécurité destinée à recevoir les papiers précieux, le carnet de chèques, les billets de train ou d'avion, par exemple. Je m'amuse toujours des quiproquos que je provoque forcément dans les magasins quand je vais acheter une clé sans serrure ou des casques de motocycliste sans attacher la moindre importance à leur grandeur. Je vous le dis: c'est une douce folie, et aux yeux des autres, du public, l'artisan-inventeur est toujours un peu «zin-zin». Tenez, voici un cintre doté d'une serrure antivol. C'est ma dernière invention, ma préférée pour le moment. Un cintre ou une patère, une chaînette, une petite serrure; c'est tout! Tout cela s'achète très bon marché, pour quelques sous. Ma devise: simplicité = utilité. Un rasoir électrique qui s'arrête quand on sonne à la porte, c'est simple, non?»

Dix-huit inventions brevetées qui ont valu à leur auteur 4 médailles d'or, une coupe du préfet de police de Paris et plusieurs diplômes d'honneur français, italiens, belges...

Oui, Emile Munz mérite d'être pris au sérieux. En France, radio et télé l'ont présenté aux auditeurs-spectateurs. Philippe Bouvard l'a invité à participer à quelques-unes de ses émissions, et il sera bientôt accueilli par Jacques Martin dans «Incroyable mais vrai». En avril de cette année, on l'a vu dans «Agora», émission de la TV romande, arrivant, énorme, et se déshabillant, enlevant successivement 7 vestons enfilés les uns sur les autres... Emile Munz voulait démontrer par là qu'il avait réussi à perdre 31 kilos en 7 mois. Mais là l'invention n'intervient guère: M. Munz s'était infligé un régime draconien. Ça, c'est de la volonté! D'autant plus impressionnante que cette sagesse, ce refus des bons petits plats ne l'a nullement empêché de poursuivre son œuvre de créateur d'objets qui n'ont l'air de rien, mais qui font «tilt!» quand on s'y intéres-

Ce qui est triste, c'est que M. Munz n'a jamais gagné un sou en Suisse avec ses inventions. Alors, et c'est bien naturel, il a l'intention de s'adresser aux Japonais. On ne saurait lui en vouloir.

> Georges Gygax Photos Yves Debraine

